



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Note d'information n° 253 Juin 2022

Rectorat

Division des structures
et des moyens
DSM4 – Statistiques et
indicateurs de pilotage

Téléphone
02 62 48 13 78
Fax
02 62 48 13 83
Mél
sdeva@ac-reunion.fr

24, avenue Georges Brassens
CS 71003
97702 Saint-Denis Cedex 9

Site internet
www.ac-reunion.fr

L'ACADEMIE DE LA REUNION EN BREF

Année scolaire 2021-2022

Sommaire

1.LES EFFECTIFS SCOLAIRES	2
2.LES PERSONNELS	4
3.LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES.....	6
4.LES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	8
5.RESULTATS DEFINITIFS AUX EXAMENS SESSION 2021.....	10
6.LA FORMATION EN APPRENTISSAGE	12
ANNEXES - CARTOGRAPHIE DES COLLEGES ET LYCEES	15-24
LOCALISATION DES COLLEGES ET DES LYCEES SELON LE SECTEUR D'ENSEIGNEMENT	15-17
Les effectifs d'élèves par commune (premier degré, second degré)	18-19
Cartographie des sections linguistiques en collège et lycée.....	20-24

1. LES EFFECTIFS SCOLAIRES¹

A la rentrée 2021, les établissements scolaires des premier et second degrés de l'académie ont accueilli 216 115 élèves (hors étudiants en post-bac de lycée), soit 414 inscrits de moins qu'en 2020 (-0,2%).

Dans le secteur public, la baisse tendancielle des effectifs du premier degré, observée depuis la rentrée 2008, marque un temps d'arrêt (+0,1 % en 2021 après -1,2 % en 2020 et -1,3 en 2019). Dans le niveau pré-élémentaire, les effectifs continuent de reculer, en raison de la scolarisation de générations moins nombreuses. Mais la tendance s'atténue par rapport aux années précédentes (-0,4% après -2,4% en 2020). Dans le niveau élémentaire la légère hausse vient enrayer la tendance à la baisse continue amorcée depuis 2008 (+0,3%, après -0,5% en 2020).

Dans le secteur privé les effectifs progressent de 1,2% dans le privé sous-contrat et de 16,6% dans le hors-contrat. La part des effectifs de l'enseignement privé sous-contrat est de 8,7 % (après 8,6 % en 2020) et celle de l'enseignement privé hors contrat de 0,6%.

La baisse des effectifs du second degré (hors post-bac) provient essentiellement de la baisse des effectifs dans les collèges qui comptabilisent 760 inscrits de moins qu'en 2020 (soit -1,4% après -0,8%).

Les effectifs du second cycle professionnel sont également en baisse à la rentrée 2021 dans l'enseignement public (+175 élèves, -1,1%), après trois années de progression.

La part des effectifs du privé dans l'enseignement du second degré atteint 8,0 %.

A la rentrée 2022, les écoles, collèges et lycées (hors post-bac) devraient scolariser 215 570 élèves (soit -543 inscrits de moins qu'en 2021, -0,3%). Dans le premier degré, les effectifs devraient légèrement diminuer. Dans le second degré, les effectifs devraient continuer de diminuer, mais plus modérément qu'en 2021 (-0,3%).

DEFINITIONS :

Premier degré : enseignement scolaire regroupant l'enseignement préélémentaire (avant le cours préparatoire) et l'enseignement élémentaire.

Enseignement préélémentaire : enseignement dispensé dans les écoles maternelles ou dans les écoles élémentaires comportant une classe ou une section maternelle enfantine au sein d'une classe à plusieurs niveaux ou dans des écoles spéciales.

Enseignement élémentaire : il est donné en très grande partie dans les écoles primaires ; l'enseignement spécialisé y est inclus : classes d'initiation et classes d'intégration scolaire (CLIS).

Second degré : enseignement faisant suite à l'enseignement du premier degré, dispensé dans les collèges (premier cycle) et dans les lycées (second cycle).

Premier cycle : de la sixième à la troisième.

Second cycle général et technologique : classes de seconde, première et terminale préparant aux baccalauréats général ou technologique.

Second cycle professionnel : classes préparant aux certificats d'aptitude professionnelle (CAP), aux baccalauréats professionnels en trois ans ou brevets des métiers d'arts (BMA).

¹**POUR EN SAVOIR PLUS** : Tableaux Statistiques n^{os} 395, 396, 397, 400 et 401 du service statistique.

EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ET PRIVE DU PREMIER DEGRE

	La Réunion						Rentrée 2021		
	Rentrée 2019	Rentrée 2020	Rentrée 2021	2021-2020 (nb)	2021-2020 (%)	Prévision 2022-2023	Ensemble des DOM	La Réunion/DOM	La Réunion/Méto+DOM
Enseignement public	105 630	104 323	104 396	+73	+0,1%	104 152	271 564	38,4%	1,9%
Préélémentaire	39 306	38 363	38 211	-152	-0,4%	37 811	98 844	38,7%	1,9%
Elémentaire*	66 324	65 960	66 185	+225	+0,3%	66 341	172 720	38,3%	1,9%
Enseignement privé sous-contrat	9 757	9 713	9 834	+121	+1,2%	9 809	20 822	47,2%	1,7%
Préélémentaire	3 523	3 448	3 482	+34	+1,0%	3 484	6 974	49,9%	1,2%
Elémentaire*	6 234	6 265	6 352	+87	+1,4%	6 325	13 848	45,9%	1,1%
Enseignement privé hors-contrat	662	631	736	+105	+16,6%	843	6 997	10,5%	1,3%
Préélémentaire	409	381	418	+37	+9,7%	421	3 324	12,6%	1,7%
Elémentaire*	253	250	318	+68	+27,2%	422	3 673	8,7%	1,0%
Ensemble du premier degré	116 049	114 667	114 966	+299	+0,3%	114 804	299 383	38,4%	1,8%

*comprend les unités localisées pour l'inclusion (ULIS)

EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ET PRIVE DU SECOND DEGRE

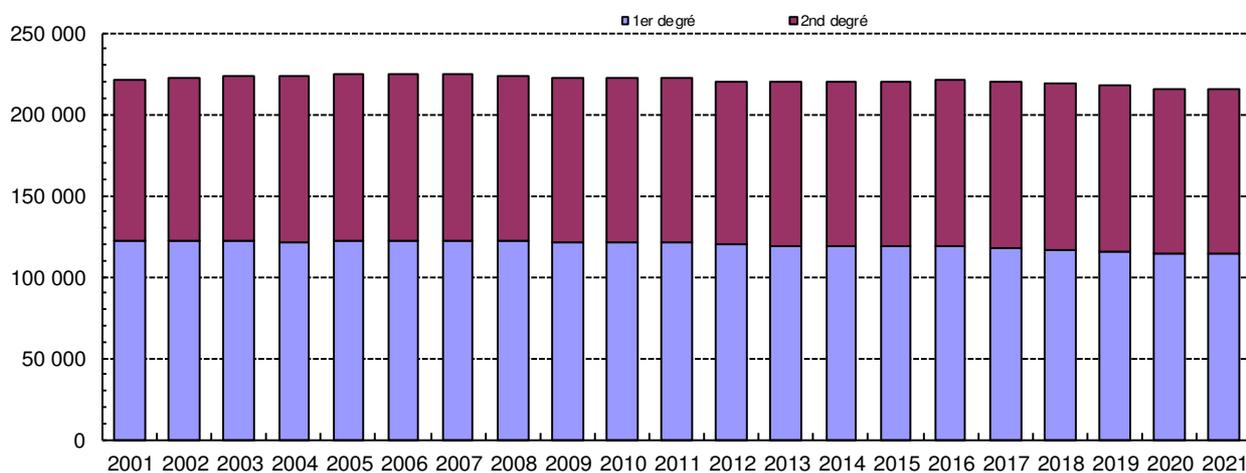
	La Réunion						Rentrée 2021		
	Rentrée 2019	Rentrée 2020	Rentrée 2021	2021-2020 (nb)	2021-2020 (%)	Prévision 2022	Ensemble des DOM	Réunion/DOM	Réunion/Méto+DOM
Enseignement public	94 532	93 837	92 974	-863	-0,9%	92 498	244 528	38,0%	2,1%
Premier cycle **	52 936	52 496	51 736	-760	-1,4%	50 955	137188	37,7%	2,0%
SEGPA*	2 468	2 431	2 421	-10	-0,4%	2 408	6334	38,2%	2,9%
Second cycle général et technologique	23 833	23 400	23 482	+82	+0,4%	23 738	61362	38,3%	1,8%
Second cycle professionnel ***	15 295	15 510	15 335	-175	-1,1%	15 397	39644	38,7%	3,0%
Enseignement privé sous contrat	7 861	7 938	8 055	+117	+1,5%	8 170	20 195	39,9%	0,7%
Premier cycle **	5 306	5 407	5503	+96	+1,8%	5 561	13075	42,1%	0,8%
SEGPA*	49	44	56	+12	+27,3%	65	170	32,9%	1,3%
Second cycle général et technologique	2 021	2 019	2010	-9	-0,4%	2 042	4837	41,6%	0,6%
Second cycle professionnel	485	468	486	+18	+3,8%	502	2113	23,0%	0,4%
Enseignement privé hors contrat	126	87	120	+33	+37,9%	100	798	15,0%	0,5%
Premier cycle	115	73	94	+21	+28,8%	80	696	13,5%	0,6%
Second cycle général et technologique	11	14	26	+12	+85,7%	20	102	25,5%	0,3%
Ensemble du second degré	102 519	101 862	101 149	-713	-0,7%	100 768	265 521	38,1%	1,8%

* SEGPA : Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

** yc compris les ULIS collèges

*** yc ULIS lycées et Divers Prepa-Bac

Évolution de la population scolarisée dans les premier et second degrés (public + privé)



Source : Rectorat de La Réunion - DSM4 - Statistiques et indicateurs de pilotage

2. LES PERSONNELS

Au 1^{er} décembre 2021, l'académie dénombre 23 752 agents titulaires, stagiaires et non titulaires de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur en activité. Comparativement à 2020, les effectifs sont en légère hausse en 2021 (+0,8 % soit 188 agents).

Le secteur public emploie la majorité des personnels (95,3 %), les autres agents sont affectés dans les établissements privés sous contrat (1 111 agents). Les personnels (y compris les enseignants-stagiaires) rémunérés au titre du secteur public sont à 75 % des titulaires. La création des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) a entraîné l'augmentation des personnels n'exerçant pas de fonction d'enseignement ou de surveillance/assistance. Ces personnels assurent en grande partie des fonctions d'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH) et représentent 46,4% des non titulaires du service public.

Dans le secteur public, près de sept agents sur dix (68,7 %) des 1^{er} et 2nd degrés sont des enseignants affectés à l'enseignement des élèves, soit 15 553 agents. Parmi eux, 56,1 % exercent en collège ou en lycée. Les enseignants sont à hauteur de 93,6 % des agents titulaires. 10,4 % des enseignants du second degré public sont des non titulaires contre 1% dans le premier degré.

Les 7 088 agents exerçant des fonctions d'encadrement (DIEO), d'administration, de gestion et de surveillance, représentent 31,3 % du personnel du secteur public. Les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) ainsi que les personnels de surveillance et d'assistance éducative du second degré composent le plus important contingent des effectifs non enseignants (respectivement 35% et 24 %).

Le personnel du secteur public de l'académie est composé majoritairement de femmes, soit 66,5% des agents. Cette féminisation est accentuée dans le premier degré où les femmes sont trois fois plus nombreuses que les hommes (contre une fois et demi de plus dans le second degré). Néanmoins, le taux de féminisation du secteur public de l'académie reste en deçà du taux

national, soit 66,5 % contre 73,2 %.

Dans le public, l'âge moyen des personnels de l'académie et de l'hexagone est du même ordre de grandeur et s'établit à 43 ans. Les personnels d'assistance éducative et de surveillance présentent la structure la moins âgée au sein de l'académie.

DEFINITIONS :

Personnels : personnels titulaires, stagiaires et non titulaires rémunérés sur le budget de l'académie au titre du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche d'après les données issues de l'exploitation de la Base Bilan Social Académique du pôle inter académique décisionnel de Bordeaux (décembre 2021), complétées avec les données du privé. Les données des années 2016 à 2020 issues du bilan social ont été rétopolées ; elles ne sont donc pas comparables à celles publiées dans les éditions précédentes.

Personnels d'administration, de gestion et de surveillance : personnels exerçant des fonctions de direction, d'inspection, d'éducation, d'orientation (DIEO), de surveillance (MI/SE), d'assistance éducative (assistants d'éducation, auxiliaires de vie scolaire), et IATSS (personnels ingénieurs, administratifs, techniques et de santé).

Enseignants du premier degré (y.c. stagiaires ESPE) : instituteurs et professeurs d'écoles chargés de classes du premier degré, y compris les directeurs d'école.

Personnels du premier degré : regroupe les enseignants du premier degré et les enseignants affectés à des missions autres que l'enseignement (animation, accompagnement, administration, pilotage et animation pédagogique).

Enseignants du second degré (y.c. stagiaires ESPE) : enseignants titulaires et non titulaires qui exercent dans les établissements du second degré, y compris les documentalistes et enseignants affectés aux remplacements et à la suppléance. Le personnel de direction et d'éducation n'est pas compris dans cette catégorie.

Personnels du second degré : regroupe les enseignants du second degré (y compris stagiaires), le personnel de surveillance et d'assistance éducative et les enseignants affectés à des missions autres que l'enseignement (dont AESH).

**PERSONNELS DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
EN 2021-2022**

Etablissements publics et privés sous contrat	La Réunion*					METRO + DOM**	
	Type de fonction	Titulaires	Non-titulaires	Effectifs	Part des femmes	Age moyen	Part des femmes
Personnels DIEO*	698	102	800	62,9	48,8	67,3	48,5
Personnels du 1er degré*	7 053	138	7 191	77,0	43,1	85,7	43,0
<i>dont enseignement (y compris stagiaires IUFM)</i>	6 676	69	6 745	77,5	42,8	85,4	42,5
<i>dont accompagnement soutien Hors AIS</i>	78	0	78	60,3	47,2	nd	nd
<i>dont besoins éducatifs, administration et pilotage</i>	285	8	293	78,5	49,3	nd	nd
<i>dont réadaptation</i>	14	0	14	78,6	47,7	nd	nd
<i>dont assistants d'éducation-auxiliaire de vie</i>	0	61	61	90,2	36,7	nd	nd
Personnels du 2nd degré*	8 010	5 257	13 267	60,1	42,6	64,0	42,9
<i>dont enseignement (y compris stagiaires IUFM)</i>	7 814	916	8 730	51,9	45,9	58,1	44,8
<i>dont assistance éducative et surveillance</i>	0	1 713	1 713	56,3	29,1	nd	nd
<i>dont autres non-enseignants</i>	196	2 628	2 824	87,6	40,5	nd	nd
Personnels IATSS*	1 221	162	1 383	75,1	48,9	81,9	48,7
Total personnel du public	16 982	5 659	22 641	66,5	43,4	73,2	43,5
Enseignants dans le 1er degré privé	468	9	477	90,1	43,3	91,6	44,1
Enseignants dans le 2nd degré privé	634	0	634	60,3	45,5	65,4	45,9
Tota personnel privé sous contrat	1 102	9	1 111	71,5	43,9	73,9	45,3

*Sources : * Bilan social du rectorat du Rectorat : situation au 30/11/2021 - ** Ministère DEPP, situation au 30/11/2021. - nd : non disponible

**EVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNELS DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE 2016 A 2021 (SERIE RETROPELEE)**

Public+privé	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021-2020	
							absolue	relative
Type de fonction								
Personnels DIEO*	675	756	758	776	784	800	+16	+2,0%
Personnels du 1er degré*	7 661	7 906	8 161	8 593	7 606	7 668	+62	+0,8%
<i>dont enseignement (y compris stagiaires IUFM)</i>	6 627	6 768	6 907	7 032	7 074	7 222	+148	+2,1%
Personnels du second degré*	11 407	11 758	11 880	12 326	13 762	13 901	+139	+1,0%
<i>dont enseignants (y compris stagiaires IUFM)</i>	9 128	9 358	9 354	9 273	9 280	9 364	+84	+0,9%
<i>dont assistance éducative et surveillance</i>	1 587	1 615	1 631	1 671	1 682	1 713	+31	+1,8%
Personnels IATSS*	1 437	1 473	1 440	1 397	1 412	1 383	-29	-2,1%
Total Académie	21 180	21 893	22 239	23 092	23 564	23 752	+188	+0,8%

*Sources : * Bilan social du rectorat : situation au 30/11/2021 - ** Ministère DEPP, situation 30/11/2021. nd : non disponible

ENSEIGNANTS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS EN 2021-2022

Public	LA REUNION (1)			METROPOLE+ DOM (2)		
	Enseignement	Effectifs	% de femmes	Age moyen	% de femmes	Age moyen
Premier degré*						
Professeurs des écoles	6 729	77,1	43,0	85,4	42,8	
Instituteurs	25	88,0	49,0	73	50,3	
Non-titulaires	69	91,3	29,6	84	29,6	
Total premier degré	6 823	77,3	43,0	85,4	42,5	
Second degré						
Agrégés et chaires supérieures	752	38,7	48,1	53,4	45,9	
Certifiés et assimilés	5 085	55,6	46,0	61,5	44,6	
Professeurs de LP	1 714	46,6	48,0	50,7	48	
PEGC et autres titulaires**	28	64,3	60,5	53,6	60,6	
Professeurs des écoles et instituteurs	235	60,0	46,4	66,6	44,3	
Total Titulaires	7 814	52,1	46,7	58,7	45,3	
Non - Titulaires	916	50,1	39,1	51,8	40,2	
Total second degré	8 730	51,9	45,9	58,1	44,8	

Sources : (1) Bilan social du Rectorat, situation au 30/11/2021 - (2) Ministère DEPP, situation au 30/11/2021. ** y compris l'accompagnement soutien hors AIS. **y compris Adjoints et chargés d'enseignement - PEGC : Professeur d'enseignement général de

3. LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

A la rentrée 2021, l'académie compte 656 établissements scolaires dans les premier et second degrés.

L'enseignement du premier degré scolarise 114 301 enfants répartis dans 152 écoles maternelles et 366 écoles élémentaires (dont 26 privées). L'état du bâti scolaire reste problématique ; sept écoles sur dix datent des années 1960-1970 et la majorité d'entre elles est aujourd'hui vétuste.

Le second degré totalise 138 établissements dont 14 pour l'enseignement privé sous contrat, et 3 pour le privé hors contrat. Ce secteur d'enseignement accueille 101 149 collégiens et lycéens.

L'académie est toujours caractérisée par des collèges et des lycées professionnels de taille importante, bien supérieure à la moyenne nationale. Les collèges publics de l'académie accueillent en moyenne 694 élèves, soit 193 élèves de plus que la moyenne nationale (501 élèves). Cet écart qui était stable jusqu'en 2016 (autour de 230 élèves) se réduit depuis, et passe sous la barre des 200 élèves en 2021. L'écart se réduit également depuis 2017 pour les lycées généraux et professionnels publics.

A la Réunion, 38 établissements scolaires publics accueillent au moins 900 élèves, dont 25 établissements dépassent les 1 000 élèves. Les bassins ouest et sud regroupent respectivement 10 et 13 établissements de 900 élèves et plus.

Dans le privé, la taille moyenne des établissements reste bien inférieure à celle du public dans les lycées et lycées professionnels. Dans les collèges privés, la moyenne longtemps supérieure à celle du public est depuis 2018 inférieure (616 élèves dans le privé sous-contrat contre 694 dans le public, après 603 contre 713 en 2020).

DEFINITIONS :

Enseignement spécialisé: enseignement relevant de l'adaptation et de l'intégration scolaire.

SEGPA : Sections d'enseignement général et professionnel adapté. Les SEGPA sont généralement intégrés dans des collèges, et accueillent des élèves qui sont dans leur grande majorité en grande difficulté scolaire et/ou sociale.

LEGT : Lycées d'enseignement général et technologique.

Taille des établissements scolaires : elle prend en compte l'intégralité des élèves qui sont scolarisés dans l'établissement (y compris l'enseignement spécial et post-baccalauréat) ou dans les annexes qui peuvent lui être attachées.

NOMBRE D'ETABLISSEMENTS DU PREMIER DEGRE EN 2021-2022

	Bassins d'éducation et de formation				La Réunion	Ens. des DOM	Réunion /DOM (%)	La Réunion/ Métro+DOM (yc Mayotte) (%)
	NORD	OUEST	SUD	EST				
Enseignement public								
Préélémentaire	38	48	47	19	152	442	34,4	1,2
Elémentaire	66	94	124	56	340	904	37,6	1,1
TOTAL	104	142	171	75	492	1 346	36,6	1,1
Enseignement privé								
Préélémentaire	-	-	-	-	-	1	-	-
Elémentaire	9	6	6	5	26	60	43,3	0,6
TOTAL	9	6	6	5	26	61	42,6	0,6
Ens. du premier degré	113	148	177	80	518	1 407	36,8	1,1

Source : Rectorat DSM4 / Base centrale de pilotage de la DEPP au ministère.

NOMBRE D'ETABLISSEMENTS DU SECOND DEGRE EN 2021-2022

	Bassins d'éducation et de formation				La Réunion	Ens. des DOM	La Réunion /DOM (%)	La Réunion/ Métro+DOM (%)
	NORD	OUEST	SUD	EST				
Enseignement public								
Collèges	17	20	28	13	78	220	35,5	1,5
<i>dont SEGPA *</i>	7	8	8	3	26	89	29,2	1,9
LEGT**	4	2	3	3	12	32	37,5	1,4
Lycées polyvalents	3	5	7	3	18	50	36,0	2,4
Lycées professionnels	4	3	4	2	13	32	40,6	1,6
TOTAL	28	30	42	21	121	334	36,2	1,6
Enseig. privé s/contrat								
Collèges	3	1	3	2	9	28	32,1	0,5
<i>dont SEGPA *</i>	-	-	-	1	1	1	100,0	1,1
LEGT *	1	-	-	-	1	11	9,1	0,2
Lycées polyvalents	-	1	1	-	2	5	40,0	0,9
Lycées professionnels	2	-	-	-	2	9	22,2	0,6
TOTAL	6	2	4	2	14	53	26,4	0,5
Enseig. privé hors contrat								
Collèges	1	-	2	-	3	14	21,4	1,0
Ens. du second degré	35	31	48	23	138	401	34,4	1,2

Source : Rectorat DSM4 / Base centrale de pilotage de la DEPP au ministère.

* SEGPA : Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté / ** LEGT : lycées d'enseignement général et technologique

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU SECOND DEGRE SELON LEUR TAILLE

	2010		2019		2020		2021	
	Public	Privé sous contrat						
Répartition des collèges selon leur taille								
Moins de 700 élèves	36	4	34	6	35	6	40	6
700 à 899 élèves	20	0	31	1	30	1	27	1
900 élèves et plus	20	2	12	2	12	2	11	2
Taille moyenne Réunion (effectifs)	738	745	720	592	713	603	694	616
Taille Moyenne France métro.+DOM (effectifs)	482	393	502	430	504	431	501	433
Répartition des lycées selon leur taille								
Moins de 700 élèves	4	1	2	1	1	1	1	1
700 à 899 élèves	11	1	7	1	9	0	8	0
900 élèves et plus	14	1	21	1	20	2	21	2
Taille moyenne Réunion (effectifs)	1 002	629	1069	836	1058	341	1059	840
Taille Moyenne France métro.+DOM (effectifs)	955	470	1 069	518	1065	523	1063	528
Répartition des LP selon leur taille								
Moins de 700 élèves	2	2	2	2	2	2	2	2
700 à 899 élèves	2	0	7	0	5	0	5	0
900 élèves et plus	9	0	4	0	6	0	6	0
Taille moyenne Réunion (effectifs)	970	290	883	245	902	238	894	245
Taille Moyenne France métro.+DOM (effectifs)	425	242	408	228	410	227	403	224

Source : Rectorat DSM4 / Base centrale de pilotage de la DEPP au ministère.

4. LES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Dans l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants se chiffre à 25 359 en 2020. Parmi eux, 23 359 étudiants sont sous tutelle du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, soit 2 272 inscrits de plus qu'en 2019 (+10,8%).

Les effectifs d'étudiants universitaires (y compris IUT et ESPE) continuent de progresser et s'élèvent à 18 357, soit 2 131 étudiants de plus que 2019. Cette hausse est totalement attribuable à l'augmentation des étudiants de l'université, qui a accueilli 2 160 étudiants supplémentaires en 2020.

Les inscriptions à l'université connaissent un très fort accroissement en 2020 (+15%, contre +4% en 2019), conséquence du taux de réussite au baccalauréat particulièrement élevé. La hausse est particulièrement importante en sciences (+23%) et en droit et sciences économiques (+13%), alors qu'elle reste similaire à celle de l'année précédente en Lettres et sciences humaines (+6%).

Comptabilisant 4031 inscriptions, le nombre d'élèves de BTS continue de progresser en 2020 (+ 128 inscrits, après + 160 en 2019). Au total, près de 16 % des étudiants de l'enseignement supérieur sont formés en STS en 2020. Près des trois quarts d'entre eux préparent une formation à dominante tertiaire et les autres étudient dans le secteur de la production.

Les effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles (825 étudiants) progressent en 2020 (+ 27 étudiants, après - 41 en 2019). Répartis dans 7 lycées (dont 2 privés), ces classes ont pour vocation de préparer les étudiants aux concours d'entrée dans les grandes écoles et écoles d'ingénieurs.

Aux établissements d'enseignement supérieur gérés par l'université et l'académie de La Réunion s'ajoutent des établissements rattachés à d'autres ministères (2000 étudiants en 2020). Ainsi, les écoles de formation aux professions paramédicales et sociales sont rattachées au

ministère des Affaires sociales et de la Santé, l'école de gestion et de commerce est sous tutelle du ministère de l'Economie, du redressement productif et du Numérique, les écoles d'architecture et des beaux-arts dépendent du ministère de la Culture et de la Communication.

DEFINITIONS :

IUT : Institut Universitaire de Technologie.

ESPE : Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education : accueillent depuis la rentrée 2013 les étudiants titulaires d'une licence se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation, et propose des formations de préparation aux concours de recrutement (ex-IUFM).

BTS (STS - Sections de techniciens supérieurs + DTS - Diplôme de Technicien Supérieur) : préparent au Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en 2 ans pour les STS et en 3 ans pour les DTS. Elles s'intègrent dans le premier cycle des études supérieures. Inclus les élèves des classes de mise à niveau BTS.

CPGE – Les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement supérieur. Elles sont réparties en trois catégories :

- les classes scientifiques conduisent aux écoles d'ingénieurs, aux écoles normales supérieures et aux écoles nationales vétérinaires ;
- les classes économiques et commerciales préparent aux écoles supérieures de commerce et de gestion, aux écoles normales supérieures et au groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques ;
- les classes littéraires (Lettres et arts) préparent aux écoles normales supérieures, à l'école nationale des chartes, aux instituts d'études politiques.

DCG : préparent un diplôme de comptabilité et de gestion (DCG).

EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Ministère de l'Éducation nationale					
Total Éducation nationale	18 876	19 221	20 275	21 087	23 359
Université	12 914	13 048	13 534	14 114	16 274
Droit et sciences économiques	4 389	4 045	3 985	4 060	4 607
Lettres et sciences humaines	3 527	3 685	3 877	4 067	4 300
Sciences	4 998	5 318	5 672	5 987	7 367
<i>dont médecine, pluri-santé</i>	1 469	1 673	1 873	1 944	2 490
IUT	558	589	667	679	688
IUFM (1)	1 040	1 102	1 325	1 433	1 395
BTS (STS+DTS) (2)	3 483	3 527	3 743	3 903	4 031
Production	959	987	1 077	1 109	1 161
Services	2 524	2 540	2 666	2 794	2 870
CPGE	721	794	839	798	825
Classe prépa. aux étud. sup.	23	22	30	21	20
Scientifique	427	474	488	471	482
Littéraire	100	141	160	156	174
Éco. et commerciale	171	157	161	150	149
DCG	160	161	167	160	146
Autres ministères					
Total autres ministères	1 905	1 885	1 945	1 996	2 000
Ecoles de formations aux professions paramédicales et sociales (3)	1 290	1 290	1 290	1 336	1 336
Ecole de gestion et de commerce (4)	155	163	165	152	157
Ecole d'architecture (5)	156	136	116	120	95
Ecole des beaux arts (5)	134	123	139	141	147
Agriculture	141	140	161	163	163
Total de l'enseignement supérieur	20 781	21 106	22 220	23 083	25 359

(1) y compris spécialisation des professeurs titulaires jusqu'en 2009-2010 - Depuis 2010-2011, les effectifs sont répartis dans les disciplines

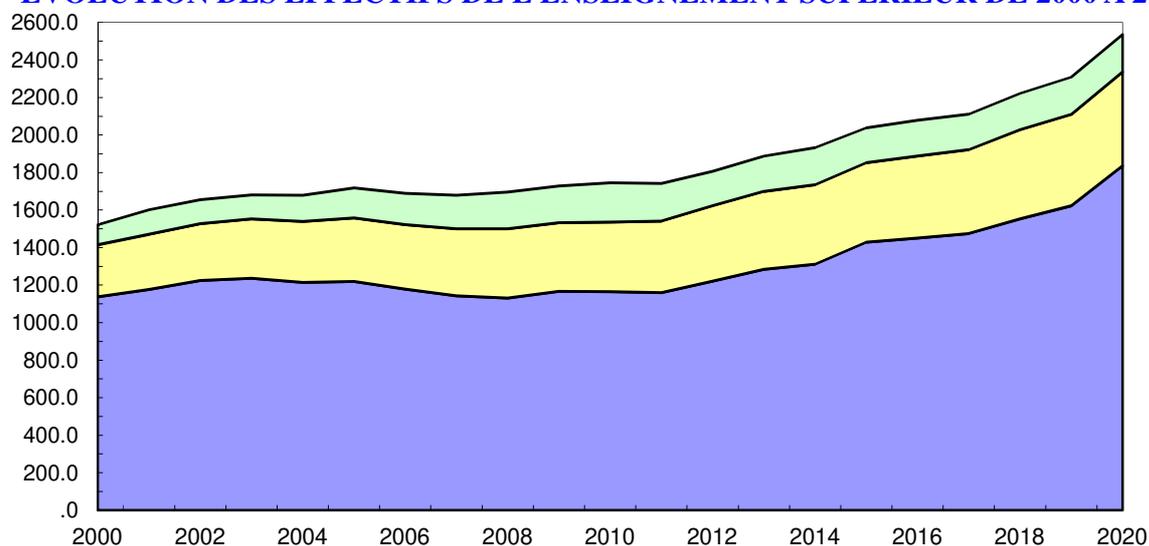
(2) hors agriculture

(3) établissements sous tutelle du ministère de l'emploi et de la solidarité

(4) établissements sous la tutelle du ministère du commerce et de l'industrie

(5) établissements sous tutelle du ministère de la culture

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE 2000 A 2020



5. RESULTATS DEFINITIFS AUX EXAMENS SESSION 2021

À la session 2021, 11 891 candidats se sont présentés aux épreuves du baccalauréat dans l'académie et 10 996 d'entre eux ont décroché le diplôme, soit un taux de réussite de 92,5 %. Ce taux recule par rapport à la session 2020 (- 2,9 points). Il est inférieur de 1,2 point au taux national qui s'élève cette année à 93,7 %.

Le nombre d'admis diminue par rapport à la session précédente (-872, soit -7%, après +943, soit +8,6% en 2020). Cette baisse concerne toutes les filières mais est plus marquée pour la filière technologique (-323, soit -11%). La série STMG qui regroupe plus de la moitié de la filière technologique recule de 7,4% (-111 candidats).

Les baccalauréats général et technologique affichent une diminution du nombre d'élèves présentés (- 285, soit - 5,1 %, et -279, soit - 9,0%) mais une stabilité du taux de réussite. Le nombre d'élèves présentés et le taux de réussite au bac professionnel restent stables par rapport à la session 2020.

Toutes filières confondues, 63% des bacheliers ont obtenu une mention en 2021, contre 64% en 2021.

À la session 2021, l'académie compte 3 433 diplômés de niveau V (CAP, MC). Le taux de réussite est de 81,1%. Il est supérieur de 4,9 points au taux de réussite de la session 2020. Mention sur extinction du BEP ?

En 2021, 12 028 candidats au Brevet ont été admis parmi les 14 270 présents. La série collège représente 85% des admis. Le taux de réussite global perd 3,5 points par rapport à 2020 et s'élève à 84,3%. Le taux de réussite perd 6 points en série professionnelle (85,9% d'admis) et 3,1 points en série générale (84,0%). Près de deux tiers des admis (8 965 collégiens) ont obtenu une mention. Avec un taux de réussite de 89,0%, les filles devancent les garçons de 9,4 points (10,2 en 2020). C'est en série professionnelle que l'écart est le plus marqué (+11,3 points en faveur des filles contre

+9,3 points en série collège).

DEFINITIONS :

Baccalauréat général et technologique : diplôme comprenant 1 série générale et 5 séries technologiques : STI2D (sciences et technologies industrielles et du développement durable), STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués), STL (sciences et technologies de laboratoire), STMG (sciences et technologies de management et de gestion) et ST2S (sciences technologies de la santé et du social).

Baccalauréat professionnel : diplôme en trois ans dans les lycées professionnels ou lycées polyvalents, depuis la réforme professionnelle de 2008. La session 2009 comprend pour la première fois une épreuve de contrôle pour les élèves dont la moyenne est comprise entre 8/20 et 10/20 à l'issue du 1^{er} groupe d'épreuves.

CAP - Certificat d'aptitude professionnelle : diplôme en deux ans après la classe de 3^{ème}.

BEP - Brevet d'études professionnelles : il est une étape dans le cursus du baccalauréat professionnel en trois ans. L'obtention de ce diplôme intermédiaire est intégrée au parcours mais n'est pas obligatoire. Elle permet aux élèves de savoir quelles compétences professionnelles ils ont déjà acquises.

MC V - Mention complémentaire niveau V : diplôme professionnel préparé en un an, réservé à des candidats déjà titulaires d'un CAP.

Brevet : Le diplôme national du brevet évalue les connaissances et les compétences acquises à la fin du collège. Il fait une large part au contrôle continu et comporte une épreuve orale et trois épreuves écrites à la fin de la 3^{ème} (français, mathématiques, histoire-géographie). Depuis 2006, l'attribution des mentions permet d'accorder des bourses de mérite aux élèves déjà boursiers sur critères sociaux qui recueillent une mention bien ou très bien. En 2007, deux nouvelles dispositions ont été appliquées : attribution d'une note de vie scolaire ; seules les notes obtenues en classe de 3^{ème} sont retenues (4^{ème} et 3^{ème} antérieurement). Depuis 2008, la validation de deux compétences du socle commun de connaissances, le brevet informatique et internet (B2i) et le certificat de niveau A2 de langue étrangère, est obligatoire pour l'obtention du diplôme.

RESULTATS AU BACCALAUREAT

	Session 2021				Session 2020				Evolution 2020-2021					
	Présents Réunion	Admis Réunion	Taux de réussite Réunion	Taux de réussite National	Présents Réunion	Admis Réunion	Taux de réussite Réunion	Taux de réussite National	Présents Réunion		Admis Réunion		Taux de réussite Réunion	Taux de réussite National
	(nb)	(nb)	(%)	(%)	(nb)	(nb)	(%)	(%)	nb	%	nb	%	(pts)	(pts)
Baccalauréats généraux														
Total bac général	5 342	5 251	98,3	97,5	5627	5531	98,3	97,6	-285	-5,1	-280	-5,1	0,0	-0,1
Baccalauréats technologiques														
STI2D	626	589	94,1	95,1	716	681	95,1	96,0	-90	-12,6	-92	-13,5	-1,0	-0,9
STL	143	136	95,1	93,8	175	173	98,9	95,8	-32	-18,3	-37	-21,4	-3,8	-2,0
ST2S	470	445	94,7	94,3	530	511	96,4	96,3	-60	-11,3	-66	-12,9	-1,7	-2,0
STD2A	31	31	100,0	98,6	30	30	100,0	99,1	1	3,3	1	3,3	0,0	-0,5
STMG	1 509	1 386	91,8	92,8	1 592	1 497	94,0	93,1	-83	-5,2	-111	-7,4	-2,2	-0,3
STHR	26	23	88,5	96,9	27	26	96,3	97,9	-1	-3,7	-3	-11,5	-7,8	-1,0
Total Bac Techno EN	2 805	2 610	93,0	93,7	3 070	2 918	95,0	94,6	-265	-8,6	-308	-10,6	-2,0	-0,9
Bac agricole STAV*	13	12	92,3	98,5	27	27	100,0	98,7	-14	-51,9	-15	-55,6	-7,7	-0,2
Total Bac Techno	2 818	2 622	93,0	93,9	3 097	2 945	95,1	94,8	-279	-9,0	-323	-11,0	-2,1	-0,9
Baccalauréats professionnels														
Production	1 490	1 174	78,8	84,7	1 465	1 313	89,6	89,6	25	1,7	-139	-10,6	-10,8	-4,9
Services	2 046	1 780	87,0	86,7	2 035	1 873	92,0	90,3	11	0,5	-93	-5,0	-5,0	-3,6
Total bac pro EN	3 536	2 954	83,5	85,9	3 500	3 186	91,0	90,0	36	1,0	-232	-7,3	-7,5	-4,1
Bac Pro agricole	195	169	86,7	92,3	218	206	94,5	93,2	-23	-10,6	-37	-18,0	-7,8	-0,9
Total bac professionnel	3 731	3 123	83,7	86,6	3 718	3 392	91,2	90,4	13	0,3	-269	-7,9	-7,5	-3,8
Tous baccalauréats	11 891	10 996	92,5	93,7	12 442	11 868	95,4	95,0	-551	-4,4	-872	-7,3	-2,9	-1,3

* série relevant du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.
Source : DEPP - Base Centrale de Pilotage.

DIPLOMES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (HORS BAC)

	Session 2021				Session 2020			
	La Réunion			National	La Réunion			National
	Présents	Admis	Taux de réussite	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Taux de réussite
Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)	3 281	2 677	81,6	n.d	3 653	3 171	86,8	89,5
Mention Complémentaire de niveau V (MC)	152	118	77,6	n.d	121	111	91,7	93,6
TOTAL	3 433	2 795	81,1	n.d	3 774	3 282	76,2	82,1
Brevet de Technicien Supérieur (BTS)	2 051	1 753	85,5	n.d	2 133	1 757	82,4	86,1

Source : DEPP - Base Centrale de Pilotage.

RESULTATS DU BREVET

Séries	Session 2021			Session 2020			Evolution 2021/2020		
	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite
	nb	nb	%	nb	nb	%	nb	nb	pts
Série collège	12 194	10 244	84,0	12 335	10 738	87,1	-141	-494	-3,0
Série professionnelle	2 076	1 784	85,9	2 084	1 916	91,9	-8	-132	-6,0
Toutes séries	14 270	12 028	84,3	14 419	12 654	87,8	-149	-626	-3,5

Source : DEPP - Base Centrale de Pilotage.

6. LA FORMATION EN APPRENTISSAGE

Au 31 décembre 2020, l'académie de La Réunion comptait 8 175 apprentis dans les 103 sites de formation du département : 1 461 inscrits dans les 7 CFA de la CCI, 1 927 dans les 5 CFA de la Chambre des métiers, 386 dans les 6 CFA du Ministère de l'Agriculture, et 4 401 dans les 85 autres sites (Université, CFA privé, CFA Sport Réunion, CFA Académique (17 sites)).

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel permet à tout dispensateur de formation déclaré de mettre en œuvre des actions d'apprentissage. En parallèle elle ouvre l'apprentissage jusqu'à l'âge de 29 ans. En conséquence le nombre d'inscrits en apprentissage a plus que doublé entre 2019 et 2020 (+ 4 108 inscrits).

Les formations de niveau inférieur ou égal au baccalauréat enregistrent une hausse de 1 949 (+ 73%) qui concerne aussi bien les formations de niveau 4 que celles de niveau 3 (respectivement +85,4% et +66%). Ce dernier garde une place prépondérante en attirant plus du tiers des inscrits (34,8 %). Viennent ensuite les formations de niveau 5 avec un quart des inscrits. Les formations de niveau 4 regroupent 21,7 des apprentis et celles de niveau 6 et 7 16,8%.

Contrairement aux années précédentes, le secteur des services est largement prédominant. Il rassemble en 2020 près de 7 apprentis sur 10 progressant ainsi de plus de 20 points par rapport à 2019. La hausse des effectifs touche tous les secteurs à l'exception des Spécialités plurivalentes des services. Ainsi entre 2019 et 2020 les effectifs ont plus que triplé en Echanges et gestion, et plus que doublé en Communication et information, et Services aux personnes.

Le rapport filles-garçons tend à s'équilibrer puisqu'en 2020 44,5% des apprentis sont des filles, contre 31,2% cinq ans auparavant. Plus d'un tiers d'entre elles suivent une formation de niveau 5, alors que le plus gros contingent des garçons (43,7) suivent une formation de niveau 3.

DEFINITIONS :

Apprentis : les apprentis sont des jeunes de 16 à 29 ans révolus qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou un titre homologué) dans le cadre d'un contrat de travail particulier à durée déterminée, associant une formation en entreprise - sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage - et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.

Centres de formation d'apprentis : les CFA sont des établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation reçue en entreprise et s'articuler avec elle. Ils sont soit sous tutelle de ministère de l'Education nationale, soit sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Spécialités de formation : la nomenclature utilisée est celle des spécialités de formations, établie par le Conseil national de l'information statistique et approuvée par le décret n° 94-522 du 21 juin 1994.

Niveaux de formation :

Niveau 3 (ex V) : préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel (CAP, BEP, MC).

Niveau 4 (ex IV) : préparation d'un diplôme type brevet professionnel ou baccalauréat professionnel.

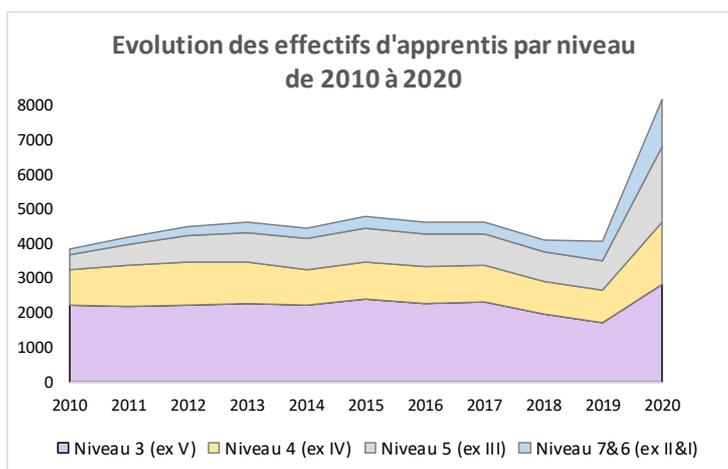
Niveau 5 (ex III) : préparation d'un diplôme bac + 2, type BTS ou DUT.

Niveau 6&7 (ex II&I) : préparation d'un diplôme de niveau bac+3 (licence, DCG), de bac+4 (maîtrise) ou de bac+5 (MASTER, DSCG).

REPARTITION DES APPRENTIS PAR NIVEAU DE FORMATION EN 2020-2021, RAPPEL 2019

	Agriculture		Chambre de Commerce et d'Industrie		Chambre des Métiers et de l'Artisanat		Autres sites de formation		Total		Rappel Rentrée 2019
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
Niveau 7 (ex I)											
DSCG			15	1,0					15	0,2	17
Master Pro							71	1,6	71	0,9	16
ING-ITI											
TH1			91	6,2			178	4,0	269	3,3	126
Sous-Total			106	7,3			249	5,7	355	4,3	159
Niveau 6 (ex II)											
DCG			30	2,1			23	0,5	53	0,6	25
Licence	10	2,6	29	2,0	8	0,4	340	7,7	387	4,7	133
Autre TH2			210	14,4			367	8,3	577	7,1	241
Sous-Total	10	2,6	269	18,4	8	0,4	730	16,6	1 017	12,4	399
Niveau 5 (ex III)											
BTS	63	16,3	251	17,2	108	5,6	436	9,9	858	10,5	553
BM					4	0,2			4	0	1
Autre TH3	4	1,0	262	17,9	10	0,5	1 047	23,8	1 323	16,2	286
Sous-Total	67	17,4	513	35,1	122	6,3	1 483	33,7	2 185	26,7	840
Niveau 4 (ex IV)											
MC4			7	0,5			8	0,2	15	0,2	14
BacPro	20	5,2	13	0,9	119	6,2	59	1,3	211	2,6	184
BMA											3
BP	76	19,7	45	3,1	394	20,4	20	0,5	535	6,5	475
BTM					16	0,8			16	0,2	33
Autre TH4	26	6,7	146	10,0	46	2,4	779	17,7	997	12,2	248
Sous-Total	122	31,6	211	14,4	575	29,8	866	19,7	1 774	21,7	957
Niveau 3 (ex V)											
BP niv V	40	10,4							40	0,5	33
CAP	123	31,9	342	23,4	1 105	57,3	416	9,4	1 986	24,3	1 529
CTM					31	1,6			31	0,4	21
Autre TH5	24	6,2	11	0,8	41	2,1	629	14,3	705	8,6	86
MC			9	0,6	45	2,3	28	0,6	82	1,0	43
Sous-Total	187	48,4	362	24,8	1 222	63,4	1 073	24,4	2 844	34,8	1 712
Total	386	100,0	1 461	100,0	1 927	100,0	4 401	100,0	8 175	100,0	4 067

(1) Diplôme (supérieur) de comptabilité et de gestion (ex DPECF/DECF) – (2) Autre titre homologué de niveau 2,3,4 ou 5 - (3) Brevet technique des Métiers - (4) CREPS, Université, CFA privé, AFPAR, MFR, CFA académique



EFFECTIFS DES APPRENTIS PAR DOMAINE DE SPECIALITE

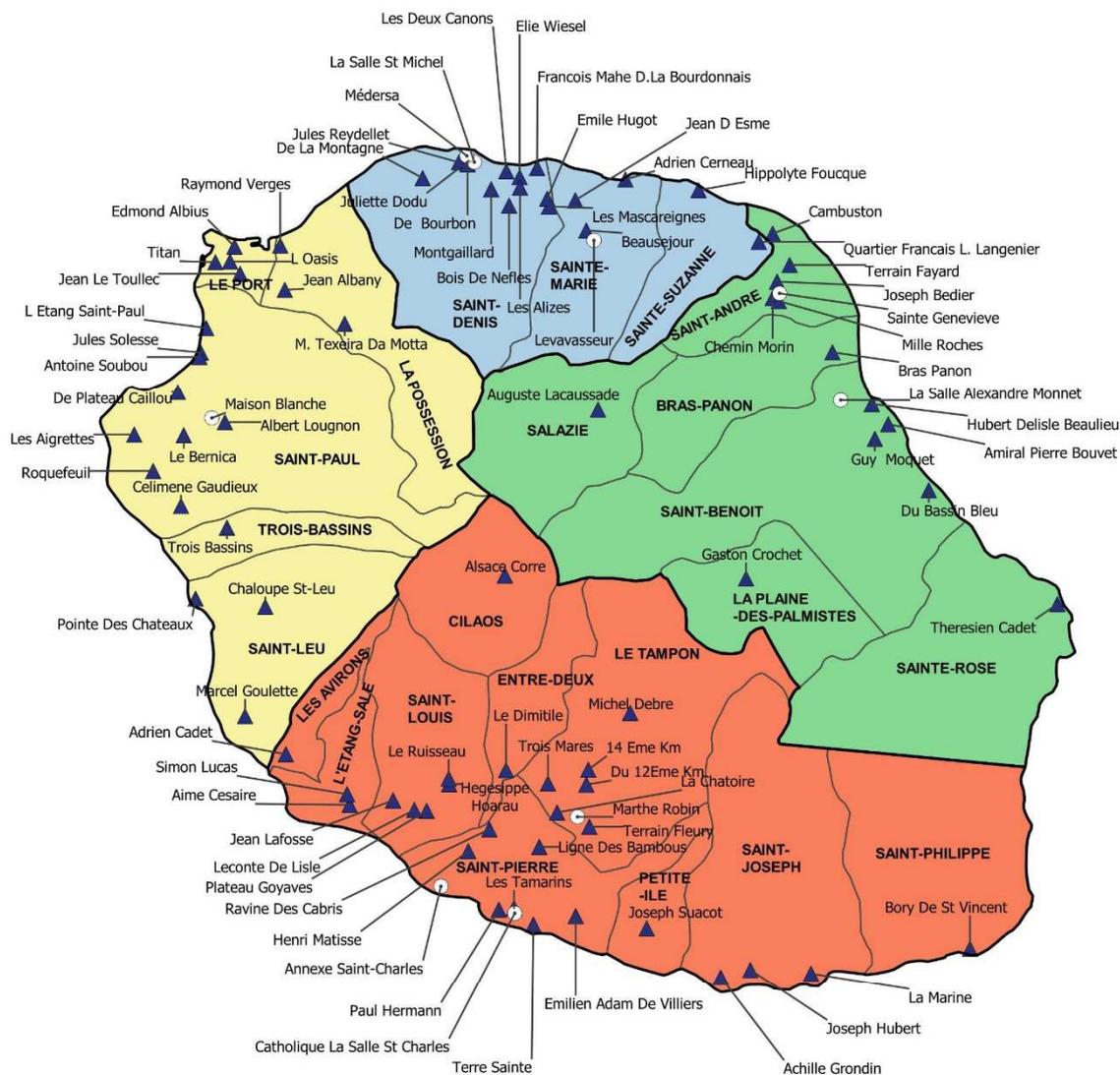
Spécialité	Nombre d'apprentis				2019-2020 (%)
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
12-Sciences humaines et droit		8		6	
Sous-Total Domaines disciplinaires		8		6	
20-Spécialités pluri-technologiques de production	37	37	37	111	0,9
21-Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	320	319	289	304	7,1
22-Transformations	996	932	855	1 055	21,0
23-Génie civil, construction et bois	527	444	408	513	10,0
24-Matériaux souples	21	21	11	20	0,3
25-Mécanique, électricité, électronique	638	526	493	552	12,1
Sous-Total Production	2 539	2 279	2 093	2 555	51,5
30-Spécialités plurivalentes des services	67	25	7	2	0,2
31-Echanges et gestion	846	738	1 080	3 441	26,6
32-Communication et information	354	307	246	629	6,0
33-Services aux personnes	761	709	617	1 355	15,2
34-Services à la collectivité	56	42	24	187	0,6
Sous-Total Services	2 084	1 821	1 974	5 614	48,5
Total toutes spécialités	4 623	4 108	4 067	8 175	100,0

**EFFECTIFS DES APPRENTIS PAR SEXE
ET NIVEAU DE FORMATION**

	Filles	Garçons	Ensemble
Niveau 7 (ex I)	209	146	355
Niveau 6 (ex II)	558	459	1 017
Niveau 5 (ex III)	1 278	907	2 185
Niveau 4 (ex IV)	735	1 039	1 774
Niveau 3 (ex V)	862	1 982	2 844
Total	3 642	4 533	8 175

ANNEXES – CARTOGRAPHIE DES COLLÈGES ET LYCÉES

IMPLANTATION DES COLLEGES PUBLICS ET PRIVES SOUS CONTRAT A LA REUNION Année scolaire 2021-2022



Secteur d'enseignement [87]

- ▲ PU [78]
- PR [9]

Les bassins d'éducation et de formation en vigueur à la rentrée 2021

- Est
- Nord
- Ouest
- Sud

Division des Structures et des Moyens
DSM4 - Statistiques et indicateurs de pilotage

IMPLANTATION DES COLLEGES PUBLICS ET PRIVES SOUS CONTRAT A LA REUNION, SELON LE RESEAU D'EDUCATION PRIORITAIRE Année scolaire 2021-2022



Les bassins d'éducation et de formation en vigueur à la rentrée 2021

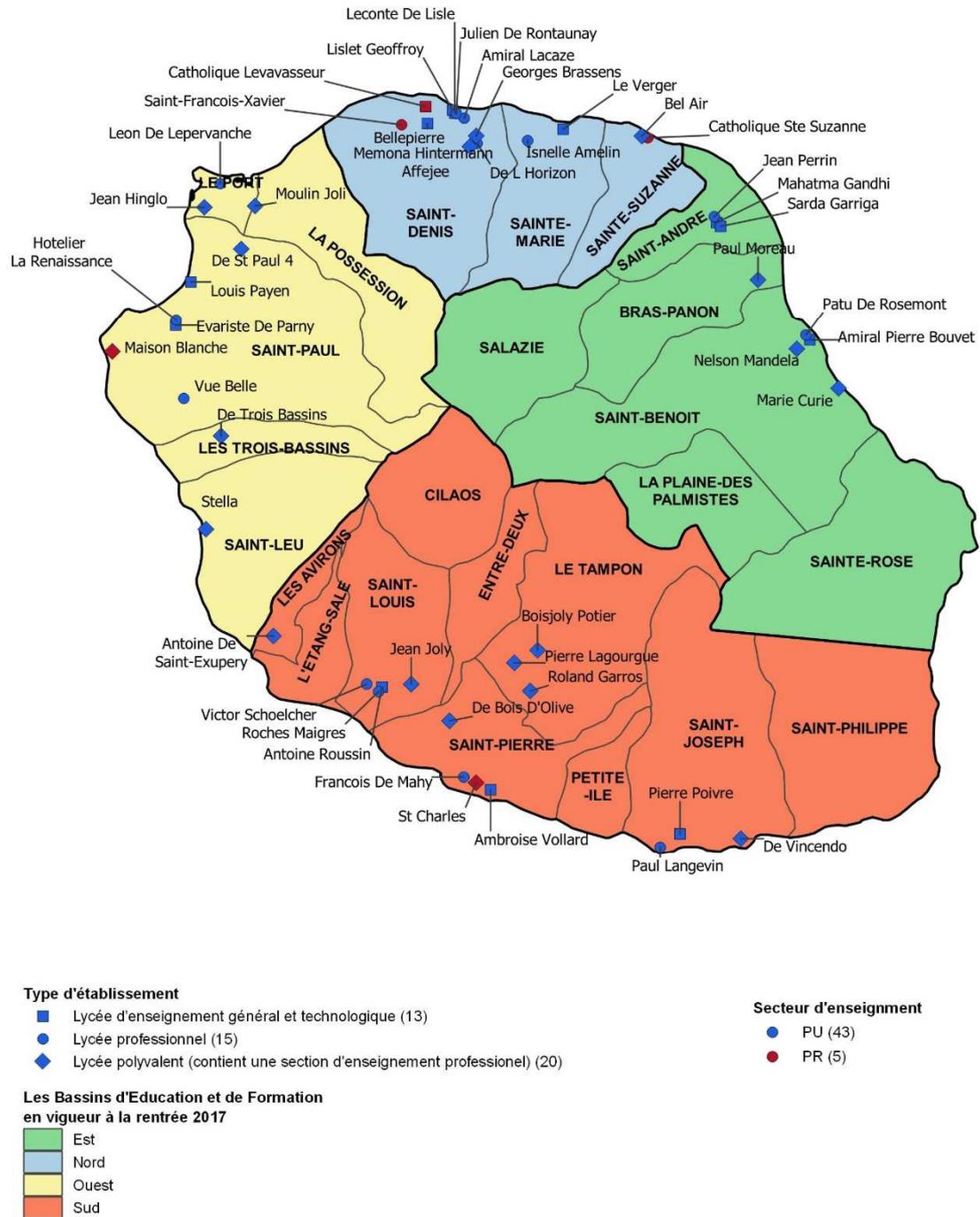
- Est
- Nord
- Ouest
- Sud

Réseau d'éducation prioritaire en vigueur à la rentrée 2021 [87]

- HEP [42]
- ▲ REP [24]
- REP+ [21]

Division des Structures et des Moyens
DSM4 - Statistiques et indicateurs de pilotage

IMPLANTATION DES LYCEES PUBLICS ET PRIVES SOUS CONTRAT A LA REUNION Année scolaire 2021 - 2022



Division des Structures et des Moyens
DSM4 Statistiques et indicateurs de pilotage

Répartition des effectifs d'élèves par commune en 2021-2022

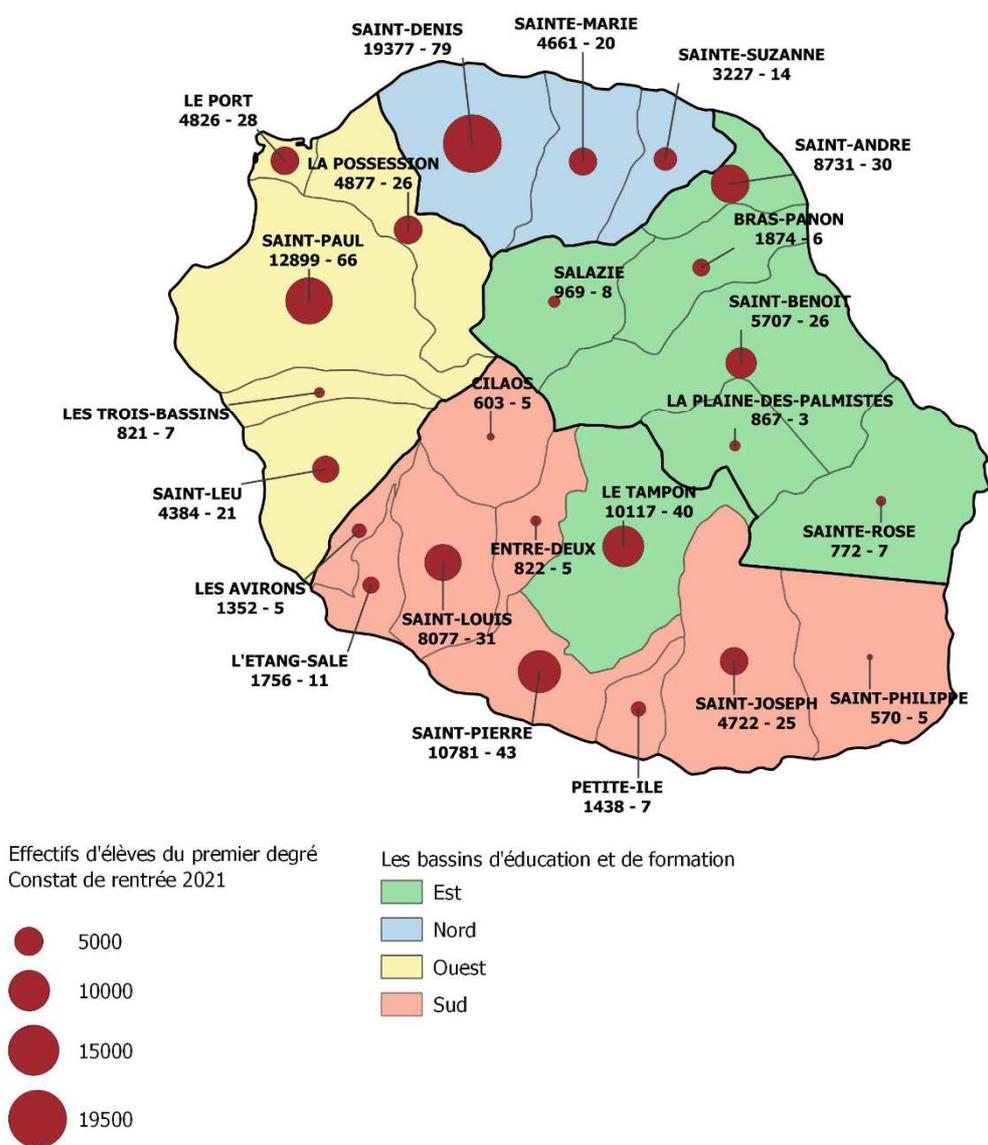
Carte des effectifs du premier degré (public + privé sous contrat)

1 Les effectifs d'élèves du premier degré par commune – année scolaire 2021-2022

2 A la rentrée 2021, les écoles maternelles et élémentaires ont accueilli 114 230 élèves. Le bassin Sud comptabilise le plus d'inscrits (30 121 - 26,4%), et le bassin Nord le moins d'inscrits (27 265 - 23,9%).

3 Quatre communes comptent, chacune d'elles, plus de 10 000 élèves : Saint-Denis (19 377 élèves pour 79 écoles), Saint-Paul (12 899 élèves pour 66 écoles), Saint-Pierre (10 781 élèves pour 43 écoles) et Le Tampon (10 117 élèves pour 40 écoles). Elles scolarisent à elles seules 46,6 % des effectifs des écoles du département.

4 A l'opposé, six communes comptabilisent moins de 900 élèves : La Plaine des Palmistes (867 élèves pour 3 écoles), Entre-Deux (822 élèves pour 5 écoles), Trois-Bassins (821 élèves pour 7 écoles), Sainte-Rose (772 élèves pour 7 écoles), Cilaos (603 élèves pour 5 écoles) et Saint-Philippe (570 élèves pour 5 écoles).



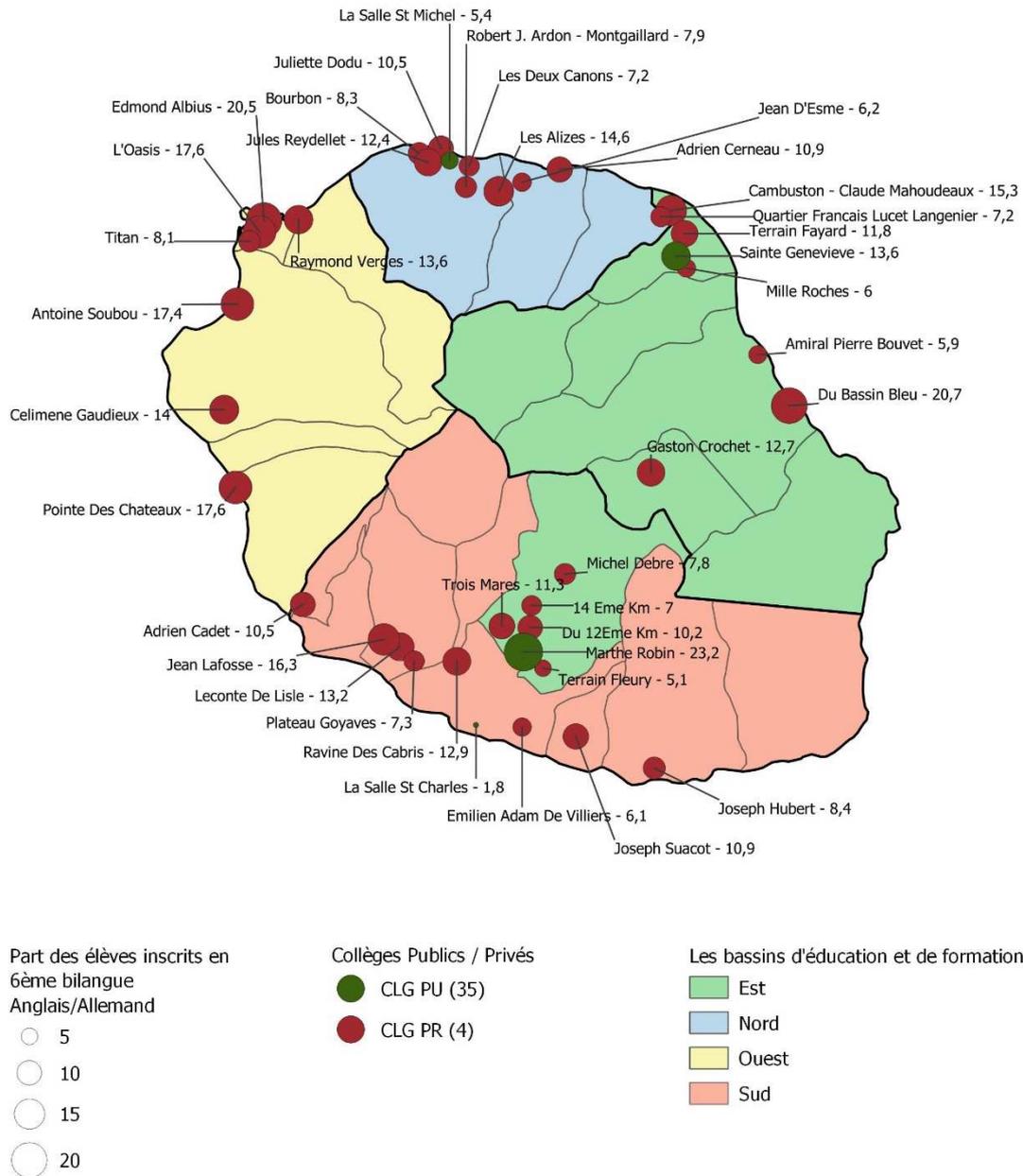
Etiquettes : Nom commune / Nombre d'élèves / Nombre d'écoles

Les sections linguistiques en collèges et lycées – Année Scolaire 2021-2022

• Carte des classes bilangues en collèges

Part des élèves inscrits en 6^{ème} bilangue anglais / allemand

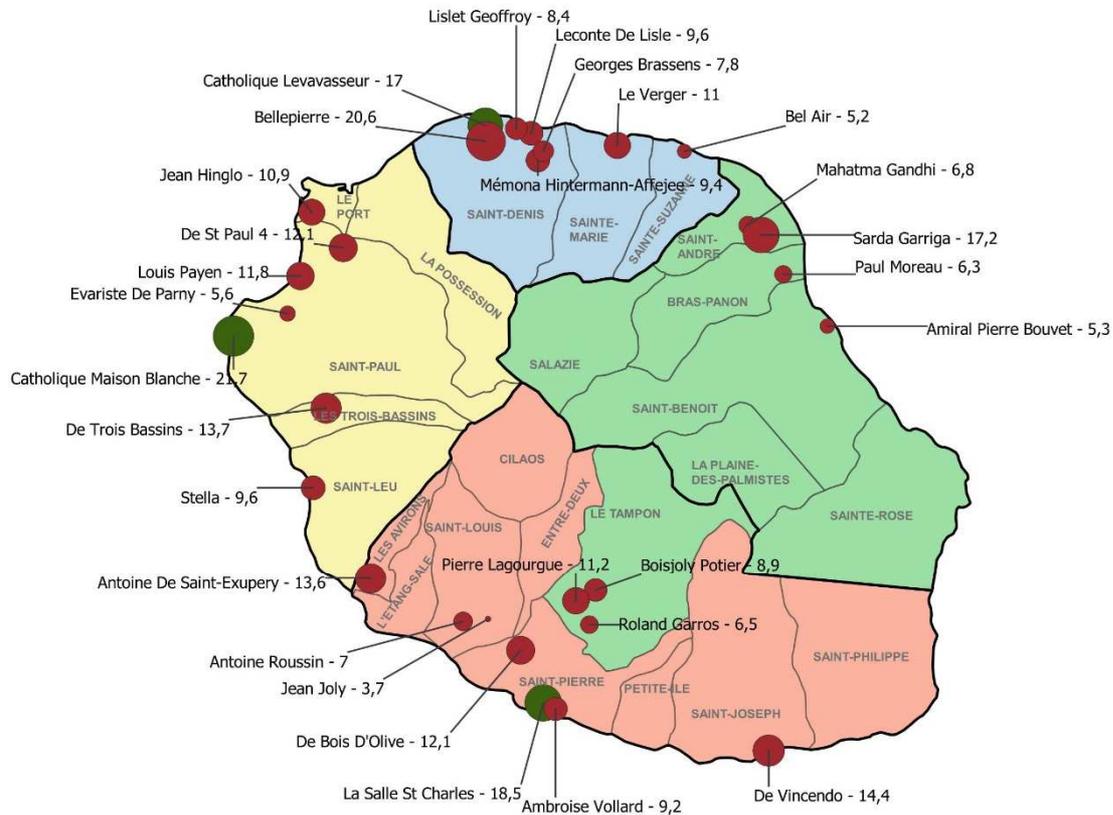
A la rentrée 2021, 39 collèges sur 87 (35 publics - 4 privés) proposent des classes bilangue anglais / allemand, ce qui représente 702 collégiens (5,1 % des collégiens de 6^{ème}).



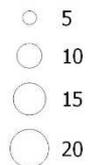
1 Carte des sections européennes en lycées

Les effectifs d'élèves inscrits en 2nde section européenne anglaise

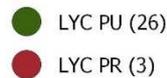
Les sections européennes anglaises sont présentes dans 38 lycées (LGT, LPO, LP) sur 48 (35 publics et 3 privés). Elles totalisent 2552 lycéens de la 2nde à la terminale, inscrits dans ces sections (6,9%). En 2nde GT, 30 lycées (dont 3 privés) offrent cette formation, pour un total de 863 élèves (9,7%).



Part des élèves inscrits en 2nde européenne anglaise



Lycées Publics / Privés

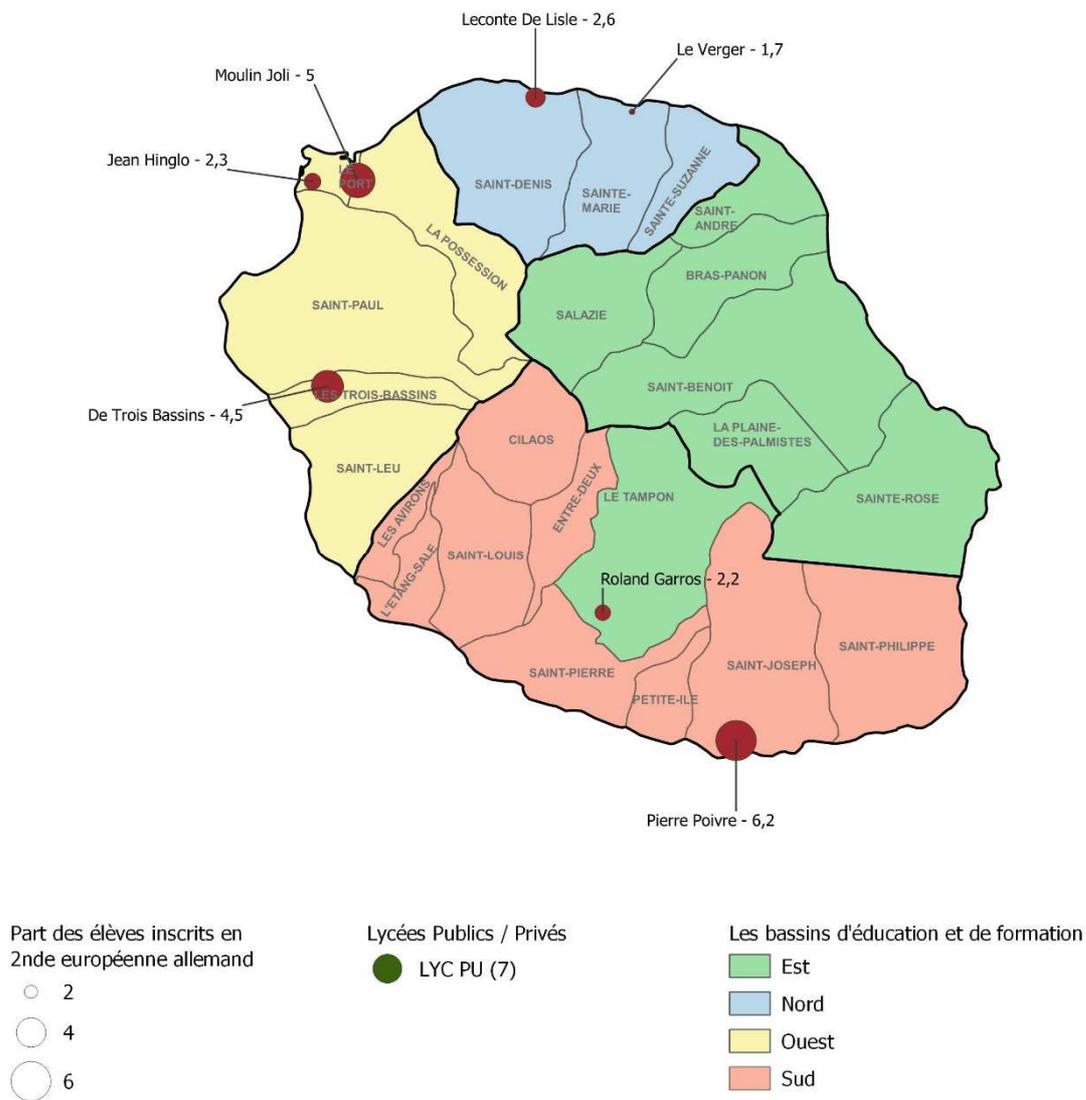


Les bassins d'éducation et de formation



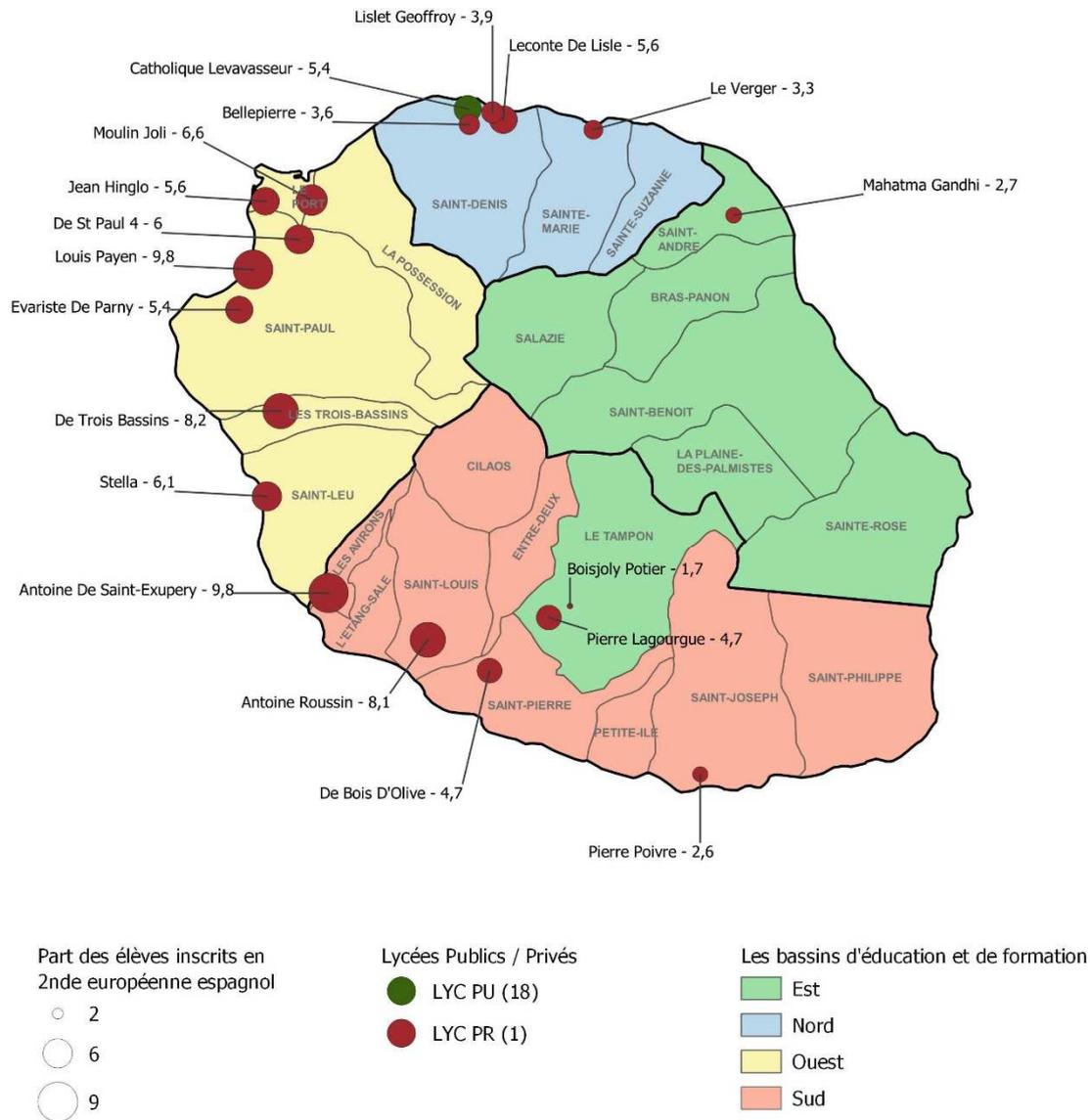
Les effectifs d'élèves inscrits en 2nde section européenne allemand

Les sections européennes allemand sont présentes dans 10 lycées (LGT, LPO, LP) sur 48, uniquement dans le secteur public. Elles concernent 230 lycéens de la 2nde à la terminale (0,6%).
 Au niveau 2nde GT, 76 élèves sont inscrits en section européenne allemand (0,9%).



Les effectifs d'élèves inscrits en 2nde section européenne espagnol

A la rentrée 2021, 23 lycées (LGT, LPO, LP) sur 48 (22 publics - 1 privé) proposent des sections européennes espagnol. Elles totalisent 693 lycéens de la 2nde à la terminale (1,9%).
 Au niveau 2nde, 289 élèves sont inscrits dans ces sections européennes (3,2%) dans 19 lycées (dont 1 privé).



Rectorat de La Réunion
Division des Structures et des Moyens
DSM 4 - Statistiques et indicateurs de pilotage
24, avenue Georges Brassens
CS71003
97743 Saint-Denis Cedex 9
sdeva@ac-reunion.fr

Directeur de la publication : Chantal Manès-Bonnisseau

Rédacteur en chef : Fabrice PAYET

Coordination : Françoise LEGROS

Rédacteurs : Stéphanie DELVOYE, Sandrine LAI-WAI, Françoise LEGROS, Éric PARVEDY, Fabrice FLAVIGNE

Assistante de diffusion : Karine BUISSON-DE-LARICHAUDY

Impression : Atelier de reprographie du rectorat

N° ISSN: 0987-3198